

## 16ème législature

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>14641</b>   | De <b>M. Laurent Jacobelli</b> ( Rassemblement National - Moselle )                     | <b>Question écrite</b>   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique                  |   | <b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique |
| <b>Rubrique</b> >entreprises   | <b>Tête d'analyse</b> >Cession des actifs de Lisa Aéronautics à une entreprise chinoise | <b>Analyse</b> > Cession des actifs de Lisa Aéronautics à une entreprise chinoise.         |
| Question publiée au JO le : <b>30/01/2024</b><br>Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat) |   |  |

### Texte de la question

M. Laurent Jacobelli interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la cession des actifs de la *start-up* savoyarde Lisa Aéronautics à une entreprise chinoise. En effet, ladite *start-up* a développé un prototype d'hydravion ultraléger et a, dans ce cadre, travaillé sur des technologies novatrices telles que l'« hydrofoil ». Faute de financements suffisants, la PME savoyarde a dû cesser ses activités et a été placée en liquidation judiciaire. Aujourd'hui, c'est une entreprise chinoise qui s'apprête à racheter les brevets, prototypes, moules et outillages de Lisa Aéronautics. Pourtant, une entreprise française s'était elle aussi positionnée. Si l'offre de cette dernière était inférieure à celle de l'entreprise chinoise, elle avait le mérite de ne pas brader les technologies françaises à l'étranger. À l'heure où le Gouvernement annonce vouloir réindustrialiser la France et mettre fin au pillage des technologies, il souhaite donc savoir s'il compte intervenir pour bloquer cette vente.